

Image not found or type unknown



## Suite à un crédit automobile

Par **dalida**, le **03/11/2009** à **15:41**

Bonjour,

Suite à un crédit auto chez Cetelem, je ne peux plus payer. J'ai perdu mon emploi depuis le 12 septembre 2009, et j'ai un retard de 8 mois, en totalité je suis redevable de 10 000 euros environ et je ne sais plus quoi faire, le crédit est au nom de mon ex petit ami mais le véhicule à mon nom, ils m'ont menacé de me mettre en procès (cetelem), je lui est proposer un arrangement pour faire novembre de lui verser 400 euros et ainsi de suite pour les autres mois mais veillant rien comprendre il m'a insulté de menteuse et de falsification de documents. Aidez moi je ne sais plus quoi faire

Merci de me répondre

dites moi si j'ai des droits, des délais....

Par **Tisuisse**, le **03/11/2009** à **19:02**

Bonjour,

Que le voiture soit à vous est une chose, mais le crédit n'est pas à votre nom. C'est votre ex-petit ami qui l'a souscrit, c'est à lui de payer les traites. Si vous ne le remboursez pas, si vous n'avez fait aucun écrit entre vous, il devra, seul, faire face et aura du mal à se retourner contre vous.

Par **Tisuisse**, le **04/11/2009** à **17:21**

dalida a écrit le 04.11.2009 :

Bonjour,

Merci de m'avoir répondu. Lors de la signature du dossier j'ai donné mon RIB et je suis le co-emprunteur du crédit de la voiture, je n'ai plus les moyens de payer et j'ai peur que mon ex-petit-ami porte plainte contre moi. Dois-je lancer une procédure ou bien de laisser courir ?

Par **Tisuisse**, le **04/11/2009** à **17:22**

La société de crédit va se tourner vers le co-emprunteur le + solvable des 2.